



Novembre 2002

Sommaire

Bilan et axes stratégiques

1- Les points clés du tourisme en Midi Quercy	3
2- Le tourisme au sein du Projet Pays.....	8
3- Les enjeux de développement du tourisme en Midi-Quercy	10
4- Les points clés de la stratégie Midi-Quercy.....	12
5- L'organisation du Plan d'Actions Midi-Quercy	15

Plan d'actions

Pleine Nature	16
Découverte, itinérance et randonnée	24
Patrimoine.....	31
Offices du tourisme	42
Hébergements	49

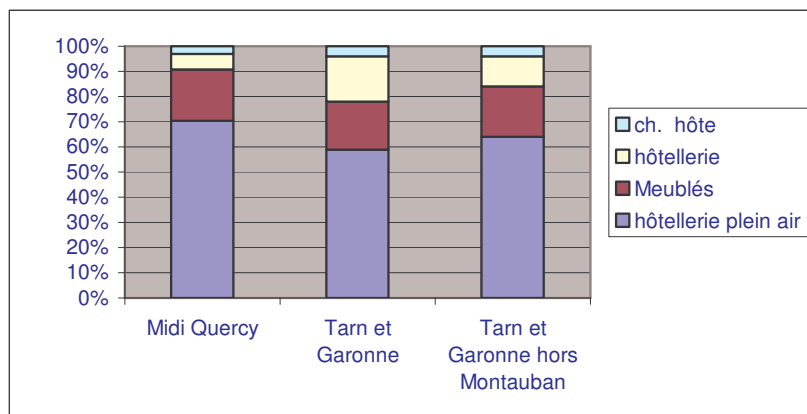
1. Les points clés du tourisme en Midi Quercy

→ L'hébergement : une part significative de l'offre départementale

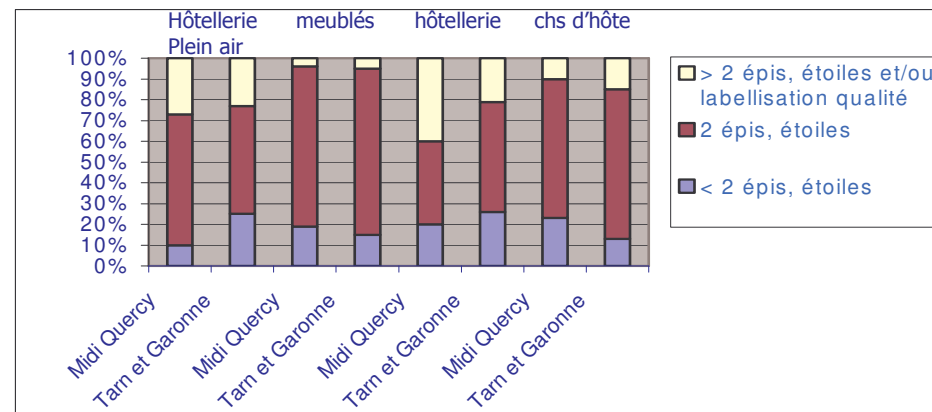
Un peu plus de 5 000 lits marchands soit de l'ordre de 50 % de la capacité d'accueil marchande du Tarn et Garonne
 Des proportions maximales pour les campings classés avec 55 % ; et pour les gîtes ruraux avec 53,5%
 Une proportion minimale pour les établissements hôteliers avec 17,5 %

De l'ordre de 13 000 lits en résidence secondaire et occasionnelle

→ une structure d'offre comparable à celle du département



Une part plus importante de l'hôtellerie de plein air au détriment de l'hôtellerie, par rapport au département, différence atténuée lorsque l'on considère le département sauf la zone urbaine de Montauban.



Une position en termes de classement et de qualification des offres « Milieu de gamme » que partagent Midi Quercy et département.

Une différence sur l'hôtellerie atténuée par le fait que la part de cette offre est faible.

→ Un territoire riche en patrimoines

Des sites phares et des édifices majeurs mais aussi des ensembles patrimoniaux préservés : villages, bourgs

Cantons	Nbre de sites et de monuments inscrits	Nbre de sites et de monuments classés	Éléments patrimoniaux clés	Principaux lieux de visite et musées	Principales manifestations
Caussade	6 Monuments Hist. 3 Sites	5 Monuments Hist.	Ensemble patrimonial de Caussade		Estivales du chapeau
Caylus	9 Sites	5 Monuments Hist.	Ensemble patrimonial de Caylus	Maison du patrimoine : 2 500	Marchés de Caylus
Monclar de Quercy	5 Sites	1 Monument Hist .	Ensemble patrimonial de Bruniquel	Château de Bruniquel : 20 000	Festival Lyrique Théâtrales Quercy Vert Fête du Cheval
Montpezat de Quercy	4 Monuments Hist. 5 sites	3 Monuments Hist.	Ensemble patrimonial de Montpezat Ensemble patrimonial de Puylaroque		Fête du Vin
Negrepelisse	1 Monument Hist 2 Sites	4 Monuments Hist.	Ensembles patrimoniaux de Negrepelisse, de Montricoux et de Bioule		
St Antonin	7 Monuments Hist. 5 Sites	4 Monuments Hist.	Ensembles patrimoniaux De St Antonin, de Varen, Abbaye de Beaulieu	Abbaye Beaulieu : 7 900	Festival des Croches et des Lunes Été à Beaulieu
Molières	1 Monument Hist 2 Sites		Ensemble patrimonial de Molières		

→ **Une richesse patrimoniale qui marque la perception du territoire par les clients**

Avant la fréquentation : le repos et les retrouvailles bien avant les activités et la découverte.

Pendant : la découverte des villes, des villages, des sites au-delà des activités traditionnelles.

Après : les petits villages typiques et au bout du compte, l'environnement et les paysages

→ **Une offre au cœur des pratiques de vacances, sous différents registres**

Un univers propice à un temps de vacances pour soi

Une offre qui donne du sens au séjour

Une pratique de découverte spontanée et assidue.

→ **Une richesse patrimoniale que les touristes valorisent comme un fil conducteur pour animer les connexions avec des sites et des territoires voisins à forte notoriété touristique.**

→ Une carte « pleine nature » qui spécifie le territoire et qui marque son identité

Une particularité forte au fil des Gorges de l'Aveyron : activités liées à l'eau, escalade, spéléologie, différentes formes de randonnée

Une autre offre touristique et aussi une autre approche des richesses patrimoniales du territoire : des pratiques « pleine nature » axées sur la découverte et le contact privilégié avec le milieu.

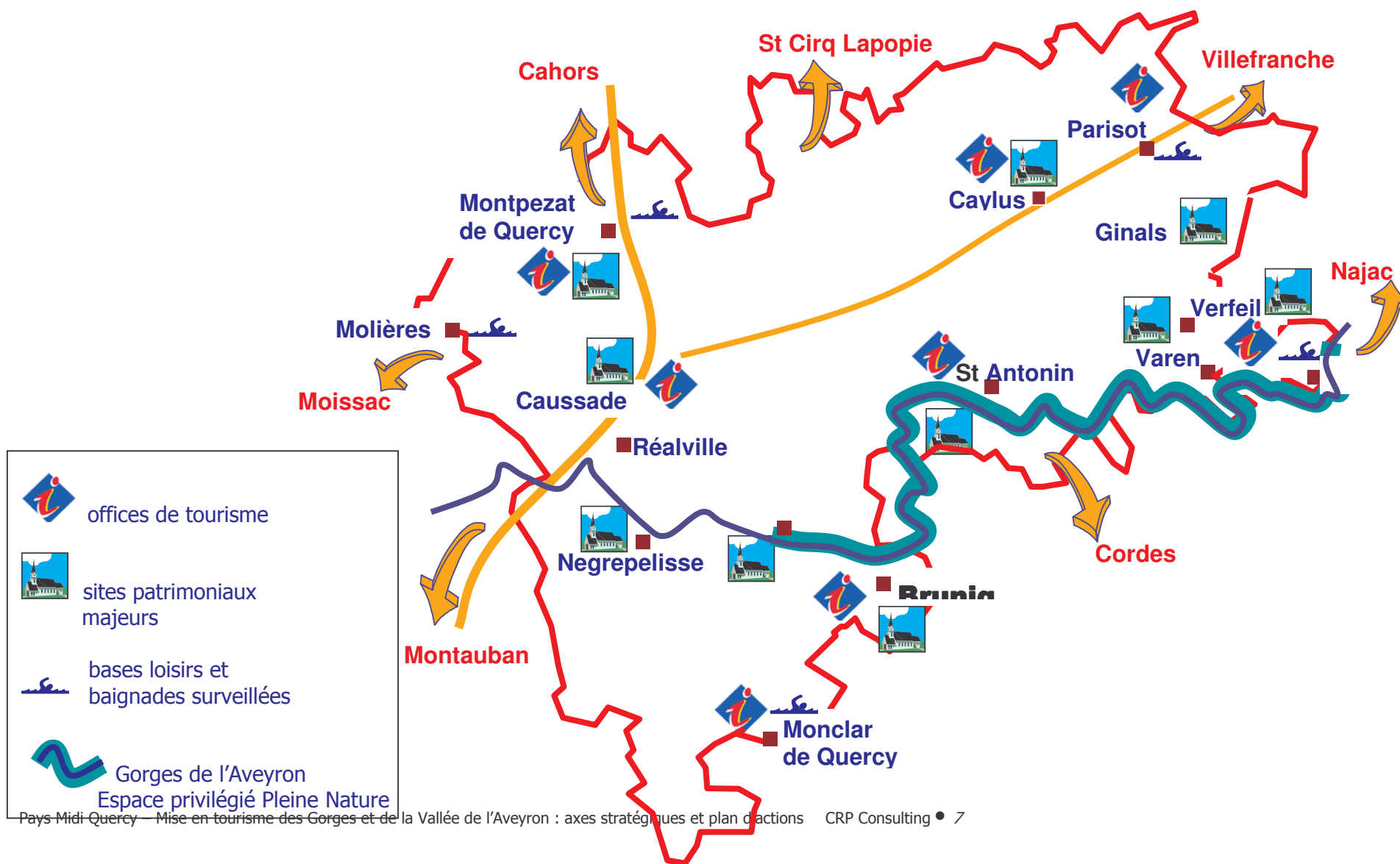
Les prestataires « Pleine Nature »

Type d'activité	Nbre de structures
Location canoe kayak	6
Location VTT	5
Enseignement VTT	3
Location et enseignement VTT	1
Activité équestre	9
Accompagnement escalade	7
Accompagnement spéléologie	5
Accompagnement randonnée pédestre	5
Course d'orientation	1
Delta plane	1

Les bases de loisirs

communes	ouverture	Particularité au-delà de la baignade	Entrées payantes 2002
Monclar de Quercy	Juin septembre	Planche à voile, pêche, Promenades équestres, Vélo cross, train touristique	17 521
Parisot	Juillet Août	Pêche	6 449
Molières	Avril septembre	Planche à voile, pêche	11 950
Caylus	Juillet aout	Baignade surveillée	Entrée gratuite
Caussade		Piste skate board, parcours bi-cross	Entrée gratuite
Montpezat de Quercy	Juin à aout	Baignade surveillée	

Les offres clés du Pays Midi Quercy



2- Le tourisme au sein du Projet Pays

→ **La Charte de Développement Durable du Pays Midi Quercy** se donne pour ambition de concilier un aménagement équilibré du territoire, la recherche d'une cohésion sociale renforcée et un développement économique raisonnable avec la préservation, la mise en valeur du patrimoine.

Trois grands axes stratégiques déclinent les principes de la Charte :

- Ancrer le territoire de projet dans son environnement
- Equilibrer la démographie et favoriser la cohésion sociale
- Promouvoir un développement économique durable

→ **Le Tourisme est bien entendu appelé à jouer un rôle clé dans la mise en œuvre du projet porté par la Charte.**

Il est bien entendu appelé à **s'inscrire sur le troisième axe « développement économique durable » en tant que secteur économique à part entière et porteur de potentiels déterminants pour le territoire.**

Il est appelé également à participer à d'autres axes et objectifs de développement **en tant que porteur de potentiels par rapport à certaines dynamiques du territoire économiques, sociales et spatiales :**

- En espace rural, le développement d'une offre de tourisme ne peut s'envisager sans lien avec l'offre culturelle et encore l'offre de loisirs.
- Ces différentes offres sont appelées à être valorisées et déclinées pour satisfaire clientèles touristiques et populations résidentes.
- Tourisme, loisirs, culture forment un univers global clé pour développer la participation des habitants au développement du territoire
- Tourisme, loisirs, culture constituent un domaine clé de services pour asseoir des politiques de développement, d'équilibre et de complémentarité de territoires : articulation avec l'agglomération Montalbanaise, montée en puissance du pôle d'équilibre de Caussade ; maillage de proximité à partir des bourgs ruraux
- ...

→ **Identification des implications du tourisme dans la réalisation des axes et des objectifs d'engagement de la Charte de Développement Durable**

Promouvoir un développement économique durable	Ancrer le territoire de projet dans son environnement	Equilibrer la démographie et favoriser la cohésion sociale
	<p>Gestion durable du patrimoine naturel et culturel Améliorer la connaissance de la ressource patrimoniale Valoriser les usages « tourisme durable » du patrimoine naturel Mettre en valeur le patrimoine historique et culturel du Pays</p>	<p>Attractivité démographie du territoire Encourager le développement d'une offre culturelle et de loisirs tout au long de l'année</p>
<p>Maintien et création d'activités artisanat, commerce, services, tourisme et industrie Développer et optimiser les potentiels de séjour, l'animation des patrimoines, la structuration de l'offre de pleine nature Organiser la promotion et la commercialisation de l'offre touristique du territoire</p>	<p>Coopérations avec les territoires voisins Faire aboutir le projet de PNR avec Tarn et Aveyron Favoriser la mise en réseau ces opérateurs touristiques du Quercy et du Rouergue Politique de communication commune</p>	<p>Cohésion sociale et citoyenneté active Promouvoir la vie associative et la participation des habitants au développement du territoire</p>
	<p>Relation de proximité avec Montauban Rechercher la coordination des politiques avec celles de l'agglomération montalbanaise</p>	
	<p>Aménagement équilibré du territoire Donner à la ville de Caussade les moyens de jouer pleinement son rôle de pôle d'équilibre Donner aux bourgs et communes rurales les moyens de constituer un maillage de proximité pour un territoire rural vivant</p>	

3- Les enjeux de développement du tourisme en Midi-Quercy

→ Sur la dernière période,

Les procédures de développement (Contrats de Terroir, Programmes Leader) et les initiatives individuelles se sont articulées pour **densifier l'offre touristique du territoire, autour de ses atouts majeurs** :

- Un ensemble naturel, paysager et patrimonial riche et préservé
- Une diversité d'espaces et de paysages : forêt, gorges, causses, plaine, coteaux
- Des sites remarquables qui font référence
- Un ensemble de monuments et des ensembles urbains travaillés

En parallèle, les collectivités se sont engagés sur le champ des investissements immatériels pour **structurer et optimiser cette nouvelle source de développement** : techniciens, structures d'accueil et d'information, supports et actions de promotion.

L'offre ainsi développée atteint des volumes quantitatifs et remplit des standards qualitatifs qui lui permettent de **positionner le pays Midi Quercy comme une destination touristique à part entière**.

→ Aujourd'hui, une nouvelle étape du développement touristique se pose pour le territoire.

Le tourisme occupe désormais une place plus déterminante dans l'économie locale et **les termes de son développement se posent à l'échelle du territoire Midi Quercy dans son ensemble**.

Nouvelle étape, nouvelle échelle, l'enjeu à retenir tient désormais à **optimiser le tissu et l'existant touristique en place** :

- Optimiser la valorisation touristique des richesses patrimoniales, naturelles et culturelles du territoire
- Optimiser le maillage des acteurs touristiques pour développer les produits, les offres structurées, notamment en termes de séjour
- Optimiser la démarche de mise en marché : promotion, communication, commercialisation

→ Le diagnostic touristique sur le territoire a permis de mettre en exergue un certain nombre de constats clés pour déterminer **le stade de mise en tourisme des éléments touristiques qui constituent les portes d'entrées des différents touristes**

Éléments structurants	Situation en terme de mise en tourisme
La destination En tant que produit global	Un volume et une diversité d'offre de destination Une identité et un positionnement en cours d'affirmation Peu de produits destination proposés aux partenaires de la commercialisation Un accueil et un réceptif sur place à optimiser pour capter les clientèles spontanées et pour optimiser leurs consommations sur place
L'hébergement En tant que produit de base	Une offre plutôt disponible et en phase avec le marché Des petites unités de qualité hétérogène et sans toujours arguments différenciateurs, au cœur d'un marché concurrentiel Un besoin de qualification et de montée en gamme pour atteindre d'autres niveaux de fréquentation, notamment en dehors de l'été et pour intégrer des produits commercialisés
Les patrimoines En tant qu' élément d'appel	Un atout qui s'appréhende sur le territoire, au-delà de Midi Quercy Des patrimoines à forte attractivité mais plutôt à disposition, accessibles mais peu d'appel Peu de prestations, peu d'invitations attractives pour qualifier la découverte et la rendre plus marchande.
La pleine nature En tant qu' élément d'appel	Un ensemble de structures diffuses qui valorisent un atout clé Une offre forte pour le territoire mais qui reste à optimiser Un risque de banalisation, dispersion du produit Une étape supérieure en matière de promotion, mise en marché qui suppose en préalable de structurer l'offre en filière.

4- Les points clés de la stratégie Midi-Quercy

→ **L'engagement de cette nouvelle étape d'optimisation du tissu touristique se conçoit autour de projets structurants et d'une stratégie d'organisation et de mise en marché.**

Il s'agit en premier lieu de **mettre en œuvre des projets phares d'échelle Pays**

- Qui soient à la mesure des atouts du Pays et de leurs potentiels de valorisation touristique,
- qui constituent des éléments déterminants pour mobiliser les clientèles
- qui relaient et dynamisent les initiatives et les projets des collectivités et des acteurs privés du territoire,
- qui matérialisent une perspective de long terme et fassent office de rampe de lancement pour l'engager

Ces projets phares se conçoivent sur les thèmes d'entrée actuels et futurs que le territoire peut proposer aux touristes :

- la pleine nature
- la randonnée
- le patrimoine
- la destination globale Midi Quercy à travers les offices du tourisme
- la destination séjour à travers les hébergements

L'optimisation de l'économie touristique et la valorisation des projets structurants supposent de **développer les fonctions de mise en tourisme et de mise en marché** assurées par les offices du tourisme et les syndicats d'initiative.

- Il est nécessaire d'engager une action de promotion - communication qui soit plus offensive, à la mesure de la nouvelle offre touristique et de ses potentiels.
- Il est nécessaire de concrétiser l'idée d'une destination Midi Quercy par une homogénéité des fonctions d'accueil et d'information assurées par les offices du tourisme et les syndicats d'initiative.
- Il est nécessaire de considérer l'échelle Pays pour penser l'organisation et la mise en œuvre de ces fonctions et de ces moyens avec le maximum d'efficacité.

→ **Sur ces nouvelles bases, il s'agit bien entendu de mener un travail d'animation du tissu des acteurs touristiques, dans le cadre d'actions d'accompagnement.**

L'objectif est d'accompagner l'engagement des acteurs autour des logiques de développement posées par ces éléments structurants :

- Qualifier l'offre en place pour mieux rencontrer les attentes des clientèles ; clientèles qui choisissent la destination Midi Quercy de leur propre chef et clientèles qui sont captées par les démarches de promotion
- Mieux intégrer, en conséquence, les démarches de mise en marché portées par CDT et DRT
- Aborder les clientèles de façon différenciées, à qualifier et construire les offres en fonction de leurs attentes et comportements particuliers.
- Optimiser les efforts sur le champ de la mise en marché : la chaîne des fonctions qui animent la relation avec le client : promotion, information à distance, commercialisation, accueil, information sur place.
- Optimiser les performances économiques du tourisme au niveau des entreprises et du territoire dans son ensemble, notamment en parvenant à déployer l'activité sur une plus longue période d'activité

→ **Les lignes directrices de l'action**

Conforter l'idée de destination Midi Quercy

Les chantiers structurants à entreprendre pour valoriser les atouts clés du territoire doivent permettre de :

- Révéler le Pays Midi Quercy comme une destination touristique particulière.
Midi Quercy est représentatif des attraits que les clientèles reconnaissent généralement au Tarn et Garonne jusqu'au au Sud Ouest en général.
Il est également porteur d'attraits spécifiques qui permettent de le différencier.
- Faire valoir la destination comme un signe de valeur ajoutée, une signature dans la promotion des produits et des prestations touristiques qui en émanent.
La destination devient alors un argument promotionnel repris, valorisé par les professionnels du tourisme dans leurs démarches individuelles.
Lorsque les actions sont engagées dans une logique de filière (pleine nature...), la référence aux arguments « destination » permet de jouer les synergies et de démultiplier les impacts, notamment en élargissant l'éventail des clientèles depuis les clientèles averties traditionnelles de filière jusqu'aux clientèles découverte d'abord sensibles à la destination.

Jouer et revendiquer la carte du tourisme durable

Le territoire prend l'option d'un tourisme maîtrisé, qui respecte et valorise les atouts du territoire.

Le tourisme maîtrisé et respectueux du territoire est aujourd'hui un constat qui est mis en avant par les acteurs en interne pour se distinguer des territoires voisins. Il s'agit de l'affirmer **comme un choix de développement touristique explicité en interne.**

- Il est également **un élément de positionnement et de communication à exprimer et concrétiser auprès des clients.**
Il se concrétise en termes d'aménagement, de produits, de promotion, de communication de manière à être une réalité pour le client depuis la promotion en amont jusque lors de la fréquentation sur place.
- Il est **à décliner dans un objectif d'innovation et d'attractivité.**

Concentrer les efforts sur la mise en réseau des offres autour des éléments « porte d'entrée » du territoire.

Le maillage de l'existant est entrepris autour des points qui constituent des portes d'entrée sur le territoire pour les différentes clientèles touristiques : l'hébergement, le patrimoine, la pleine nature, l'accueil et l'information. Ce maillage consiste à :

- Articuler et additionner les attraits diffus pour consolider une attractivité plus forte
- Générer et animer des liens entre les prestations à travers les pratiques des touristes
- Mutualiser les efforts autour de démarches qui ont plus d'impact auprès des touristes

Mener une action différenciée auprès des clientèles

La mise en œuvre de projets de territoire structurants permet d'engager la qualification et le maillage des prestations de manière à ce que Midi Quercy puisse **s'inscrire de meilleure façon dans les démarches de mise en marché animées à l'échelle départementale quant aux séjours :**

- Augmenter l'offre qui intègre les actions de commercialisation départementales et régionales
- Qualifier l'offre de séjour et donc d'hébergement Midi Quercy parmi l'offre départementale
- Proposer de nouveaux produits

Par ailleurs, la mise en œuvre de projets de territoire permet à Midi Quercy de faire valoir une attractivité plus lisible auprès **des clientèles qui présentent un lien particulier avec le territoire et qui déclenchent leur fréquentation en dehors des circuits de commercialisation** : résidents secondaires, urbains de proximité, touristes itinérants ou de passage...

Des actions de promotion, communication spécifique permettent d'accompagner ce gain de lisibilité et de dynamiser ces flux de fréquentation les plus immédiats. qui présentent des intérêts

- augmenter le flux de fréquentation spontané sur le printemps et l'été et en optimiser les retombées
- dynamiser ainsi le contexte dans lequel les acteurs touristiques développent leurs offres et étendent les périodes d'ouverture.
- au bout du compte, optimiser la capacité de Midi Quercy à se présenter comme un territoire attractif sur une période plus étendue, auprès de l'ensemble des clientèles

5- L'organisation du Plan d'Actions Midi-Quercy

Thème porte d'entrée	Projets Structurant Pays	Actions d'accompagnement ou intégré à la mise en œuvre du projet structurant
Pleine Nature	<ul style="list-style-type: none"> ▪ valorisation touristique des sites pleine nature de la rivière Aveyron ▪ valorisation touristique des autres sites pleine nature 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion des espaces et des pratiques « Pleine nature » ▪ Déploiement et qualification des sites loisirs et pleine nature
Découverte, itinérance, randonnée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en œuvre d'une Liaison Verte Montauban - Aveyron ▪ Mise en œuvre d'un GR de Pays et de sentiers de patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion et animation de l'offre itinérance, découverte et randonnée
Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Engager la labélisation « Pays d'Art et d'Histoire » de Midi Quercy 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine « Pays d'Art et d'Histoire ▪ Engager le projet de mise en valeur de l'activité chapelière traditionnelle en Caussadais ▪ Mettre en place contenus et dispositifs d'animation de la découverte des patrimoines ▪ Mobiliser les savoir faire culturels
Office de Tourisme Syndicat d'Initiatives	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place un schéma d'organisation touristique d'échelle Pays 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Harmoniser les fonctionnalités accueil et information ▪ Animer une continuité d'information avec les territoires voisins ▪ Mobiliser les résidents secondaires et les résidents étrangers
Hébergements	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place un réceptif technique / projets hébergement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Optimiser l'action d'accueil information assurée par les hébergeurs ▪ Optimiser la place de l'offre Séjour Midi Quercy au sein des dispositifs de commercialisation

Contexte et Finalité :

Proposer un ensemble d'espace adapté et sécurisé pour accueillir dans les meilleures conditions (accès, stationnement, sécurité, propreté, respect de l'espace), la gamme complète des activités pleine nature développées sur la partie Gorges de l'Aveyron et sur l'ensemble du territoire.

- L'absence ou la faiblesse des sites de pratique correspond à un frein au développement de l'activité des acteurs du secteur « pleine nature » et peut contribuer à générer, alimenter des conflits d'usage.
- L'action doit permettre d'apporter une part importante de la qualité du produit pleine nature telle qu'elle est perçue par le client. Elle est par ailleurs une condition sine qua non pour que les organismes de promotion touristique puissent accentuer leur action autour de cette offre pleine nature.

Valoriser l'ensemble des usages loisirs et tourisme qui peuvent être déployés sur la partie aval des Gorges de l'Aveyron

L'observation de la montée en puissance du tourisme fluvial autour des voies d'eau principales révèle à plus ou moins long terme :

- un impact image important sur l'ensemble des pratiques de tourisme « itinérance et découverte » que les espaces traversés accueillent
- une sensibilisation renouvelée des résidents autour des voies d'eau, notamment des résidents urbains
- une densification des pratiques de navigation de proximité

Il y a là différents leviers de développement à valoriser pour Midi-Quercy :

- développer une fréquentation de la rivière complémentaire et mesurée
- conforter et enrichir le lien Midi-Quercy – rivière Aveyron porteur d'une identité spécifique et d'une image forte
- animer des relations particulières avec des clientèles de proximité : des escapade de petite navigation pour les usagers de la boucle Canal latéral - Tarn – Canal de Montech, un rendez-vous loisirs rivière et bord de rivière pour les Montalbanais

Souligner par un tel projet d'ensemble, la capacité de la rivière à constituer un élément de différenciation de Midi Quercy et de connexion avec les territoires voisins, sur les champs du tourisme et des loisirs.

A travers ces réalisations, la rivière devient un élément particulièrement indissociable de l'identité Midi Quercy.

En même temps, elle participe à renforcer les articulations entre Midi Quercy et les territoires voisins, tant en amont qu'en aval, tant en termes d'offres que de pratiques et de clientèles

Souligner la capacité du Pays Midi Quercy à constituer une destination de référence en matière de pleine nature, tant auprès des publics avertis que du grand public en quête d'un espace propice pour découvrir, s'initier.

→ **Projet Pays Structurant : valorisation touristique des sites pleine nature de la rivière Aveyron**

Maître d'ouvrage : Pays, intercommunalités

Description de l'opération :

1/ Structurer et aménager les sites de pratique pleine nature le long des Gorges, de manière à proposer des conditions de pratique adaptées

des installations et des aménagements

L'aménagement des sites s'inscrit dans un cadre précis :

- Sélectionner des sites de pratique qui permettent la meilleure adéquation des possibles et des besoins
- Répondre à des fonctionnalités pratiques, exprimées par les acteurs et par les clients
- Satisfaire des principes d'aménagement et de gestion des espaces : intégration au milieu, gestion de la fréquentation, respect des autres usages sur les sites
- Concrétiser l'idée d'une accessibilité générale de la rivière

Il y a donc **un concept d'aménagement** à définir en préalable.

- La réflexion qui permet la définition du concept est par nature partenariale : professionnels, organismes de tutelle, autres usagers de la rivière.
- Le principe et le concept de site aménagé sont à définir puis à décliner à une échelle de référence.
- Pays Midi Quercy pourrait être territoire test pour développer un concept d'aménagement des sites pleine nature en Midi Pyrénées.

2/ Mettre en place, structurer sur la partie en aval des Gorges, des haltes

La mise en place d'**équipements favorisant les pratiques navigation proximité**.

Les équipements à mettre en place répondent de **formats types**

Ils ciblent deux grands types d'utilisation, en fonction des complémentarités avec la partie Gorges et la confluence avec la rivière du Tarn

points base nautique pour le canoë kayak, le canotage	<p>pontons fixes ou flottants de petite taille ou simple cale de mise à l'eau</p> <p>infrastructures accès et stationnement</p> <p>équipements de secours (bornes ou téléphones)</p> <p>équipements services et loisirs : sanitaires, point d'eau, aire pique nique, aire de jeux, information touristique</p>
Halte pour petite navigation et plaisance fluviale	<p>pontons flottants permettant le stationnement des bateaux sans gêner la navigation</p> <p>infrastructures accès et stationnement</p> <p>équipements de secours (bornes ou téléphones)</p> <p>équipements services et loisirs : sanitaires, aire pique nique, information touristique</p>

Le choix des sites de **mise en place** est **sélective**. Il est défini en fonction des potentiels de navigation et aussi des potentiels de lien entre la rivière et le territoire qu'ils proposent. Le site doit :

- Remplir une double fonction : accueillir les visiteurs venus par voie d'eau et constituer également un lieu d'agrément privilégié pour la vie locale et aussi pour les usagers touristes à terre ; ce qui suppose une identification claire des fonctions proposées par le site
- Exprimer les attraits du territoire et leur donner accès : les caractéristiques naturelles du site, les éléments environnant représentant l'histoire, la mémoire du lieu, la relation entre le site fluvial et la ville ou le village centre, l'ouverture visuelle sur le paysage de la rivière

Conditions de mise en œuvre :

Partenaires : institutionnels du secteur tourisme, jeunesse et sports, environnement, Collectivités du Pays, acteurs pleine nature du Pays

Coût estimatif HT :

- Elaboration d'un programme d'aménagement touristique de la rivière : 40.000 € HT
- Mise en œuvre du programme d'aménagement défini par l'étude

Calendrier de mise en œuvre : Elaboration du programme en 2003 pour une mise en œuvre des aménagements sur la période 2003-2006

→ Projet Pays Structurant : valorisation touristique des autres sites pleine nature

Maître d'ouvrage : Pays, intercommunalités

Description de l'opération :

1/ Structurer et aménager les sites de pratique pleine nature de manière à proposer des conditions de pratique adaptées

des activités de référence : escalade et spéléologie.

Elles sont des activités de référence pour le territoire et elles posent des questions particulières en matière d'organisation des espaces de pratique.

des installations et des aménagements

L'aménagement des sites s'inscrit dans un cadre précis :

- Sélectionner des sites de pratique qui permettent la meilleure adéquation des possibles et des besoins
- Répondre à des fonctionnalités exprimées par les acteurs et par les clientèles
- Satisfaire des principes d'aménagement et de gestion des espaces : intégration au milieu, gestion de la fréquentation, respect des autres usages sur les sites

Il y a donc **un concept d'aménagement** à définir en préalable et en cohérence avec le concept défini sur la rivière.

- La réflexion qui permet la définition du concept est par nature partenariale : professionnels, organismes de tutelle, autres usagers.
- Le principe et le concept de site aménagé sont à définir puis à décliner à une échelle de référence.
- Pays Midi Quercy pourrait être territoire test pour développer un concept d'aménagement des sites pleine nature en Midi Pyrénées.

Conditions de mise en œuvre :

Partenaires : institutionnels du secteur tourisme, jeunesse et sports, environnement, Collectivités du Pays, acteurs pleine nature du Pays

Coût estimatif HT :

- Elaboration d'un programme d'aménagement touristique des espaces pleine nature hors rivière : 15.000 € HT
- Mise en œuvre du programme d'aménagement défini par l'étude

Calendrier de mise en œuvre : Elaboration du programme en 2003 pour une mise en œuvre des aménagements sur la période 2003-2006

→ **Action complémentaire : Gestion des espaces et des pratiques « Pleine nature »**

Maître d'ouvrage : Pays, intercommunalités

Description de l'opération :

1/ Mettre en œuvre les outils et les pratiques permettant d'inscrire les sites pleine nature dans une logique de tourisme durable, valorisant au mieux les aménagements et les équipements mis en place.

Instaurer une politique de gestion raisonnée de la rivière et des espaces riverains.

Elle est **un préalable à l'aménagement des sites** et elle suppose de :

- De procéder éventuellement et au cas par cas à des acquisitions sur des sites clés ou de mettre en place des conventions d'utilisation avec les propriétaires instituer des outils de mesure et d'observation des impacts
- D'intégrer des dispositifs globaux mis en place dans l'objectif d'améliorer la compétitivité environnementale du territoire : contrat de rivière, Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (Axe1-objectif1 de la Charte de Pays)
- D'instaurer des outils de gestion raisonnée des espaces : instituer des codes de bonne conduite pour les différents usagers, identifier des problématiques spécifiques et mettre en face les moyens adaptés

Instaurer une politique de gestion raisonnée comparable sur les sites non associés à la rivière.

Elle est également **un préalable à l'aménagement des sites.**

La démarche est comparable sur les points suivants :

- procéder éventuellement et au cas par cas à des acquisitions sur des sites clés ou mettre en place des conventions d'utilisation avec les propriétaires instituer des outils de mesure et d'observation des impacts
- instaurer des outils de gestion raisonnée des espaces : instituer des codes de bonne conduite pour les différents usagers, identifier des problématiques spécifiques et mettre en face les moyens adaptés

2/ Exploiter les questions de l'aménagement des sites de pratique, de la gestion des espace et de la prévention des conflits d'usage pour **mobiliser les acteurs de la pleine nature dans une logique de concertation, notamment avec les autres usagers**

- Il y a l'opportunité ici de se situer dans le prolongement de la concertation menée quant à la gestion des niveaux d'eau de l'Aveyron
- Il y a une sensibilité partagée quant à l'importance de la qualité et de la gestion de la ressource et en même temps une certaine inquiétude par rapport à des dispositifs de protection des milieux de plus en plus rigoureux et contraignants.

Conditions de mise en œuvre :

Partenaires : institutionnels du secteur tourisme, jeunesse et sports, environnement, Collectivités du Pays, acteurs pleine nature du Pays

Coût estimatif HT :

- | | |
|---|-------------|
| ▪ Animation de la concertation : | 5.000 € HT |
| ▪ Assistance technique à la mise en place d'outils de gestion | 7 500 € H.T |

Calendrier de mise en œuvre : La démarche de mobilisation des espaces et des sites est à engagée à l'origine de la démarche d'aménagement

→ Action complémentaire : Déploiement et qualification des sites loisirs et pleine nature

Maître d'ouvrage : communes, intercommunalités

Description technique de l'opération :

L'action consiste à accompagner les études et les réflexions en cours quant :
au redéploiement, au réinvestissement sur les bases de loisirs
à la conception de deux nouveaux projets loisirs à St Antonin et Varen
pour **re/positionner et re/qualifier en profondeur ces équipements sur des bases marketing et économique clairement identifiés :**

Elaboration d'un cahier des charges de référence
Recours à une assistance technique spécialisée
Accompagnement et suivi des démarches d'étude

Le projet doit dépasser le simple inventaire des ré/investissements à conduire et aborder des questions clés sur la gestion et le commercial.

- Le positionnement :
Développer des offres complémentaires qui permettent de cibler des clientèles particulières, au titre de clientèles principales ou de clientèles de diversification.
Développer des positionnements qui permettent à chacune des bases de faire valoir des particularités et des complémentarités vis à vis des autres
- L'hébergement :
L'orientation des clients vers la location de structures semi-rigides, rigides en place
Le souci d'intégration de ces structures dans le paysage de ces bases de loisirs
La nécessité de sortir l'offre d'hébergement du cœur de marché sur lequel se concentre une grande part de l'offre d'hébergement du Pays
- Les produits séjour :
Le développement des courts séjours : week-ends, longs week-ends, RTT notamment auprès des clients de proximité, de clients récurrents.
La possibilité de développer des offres de séjours thématiques en complément des offres de séjour traditionnels et basiques
- Les activités développées à partir des bases de loisirs :
Développer les activités proposées à partir des bases de loisirs peut reposer sur la mise en place de partenariat avec les prestataires pleine nature du territoire.
- Le fonctionnement et la gestion :
Il est nécessaire d'envisager la professionnalisation de la gestion, notamment dans le cas où elles présentent des capacités d'hébergement et donc des potentiels en matière de séjour.
- La commercialisation :
Les évolutions des offres d'hébergement et des modes de fonctionnement doivent permettre aux produits séjours des bases de loisirs d'intégrer des dispositifs de commercialisation.

Conditions de mise en œuvre :

Partenaires : institutionnels du secteur tourisme, jeunesse et sports,

Coût estimatif HT :

- Participation opérationnelle aux réflexions et au suivi des études : 5.000 € HT
- Mobilisation d'Assistance technique 10.000 € HT

Calendrier de mise en œuvre : Les réflexions sont d'ores et déjà engagée sur certains sites et équipements de loisirs

Découverte, itinérance et randonnée

Contexte et Finalité :

Structurer et de clarifier l'offre de sentiers de randonnée actuellement en place, au gré de différents engagements.

Positionner le territoire au regard des nouvelles pratiques de randonnée qui se développent entre la promenade dominicale habituelle, la boucle locale décidée sur place et le parcours au long cours préparé à l'avance.

Déployer une offre de randonnée complète au-delà de l'itinéraire : services, prestations touristiques environnantes et notamment l'hébergement, accès aux patrimoines et aux différentes richesses du territoire

Densifier les pratiques « itinérance et découverte loisirs » libres et spontanées sur le territoire qui fassent la jonction entre la pleine nature et la randonnée

Au-delà du trafic généré, cette densité de pratiques participe à **installer l'idée d'un espace dédié aux « loisirs et aux activités pleine nature »** avec des modes d'accès et de circulation spécifiques (rivière, liaison verte) qui font office de colonne vertébrale du territoire.

Décliner le positionnement de territoire « pleine nature » sur le champ des pratiques les plus universelles, les plus spontanées et les plus courantes.

- Autour de la Liaison Verte et du vélo, le territoire décline son positionnement « pleine nature » en attractivité grand public.
- En retour, la fréquentation grand public ainsi mobilisée peut générer un flux de curieux soucieux de saisir l'occasion pour s'essayer à des activités pleine nature plus exigeantes.

Inscrire le territoire Midi Quercy dans les habitudes de clientèles clés comme les résidents de l'agglomération montalbanaise.

Le vélo, la randonnée sont des pratiques loisirs de référence pour les urbains de proximité qui représentent un potentiel de fréquentation significatif et ce sur une grande période de l'année.

Conforter et animer les articulations touristiques avec les autres territoires.

Il s'agit notamment de s'inscrire en complémentarité avec les aménagements cyclos programmés autour du canal latéral à la Garonne : itinéraire Atlantique – Méditerranée

→ **Projet Pays Structurant : Mise en œuvre d'une Liaison Verte Montauban - Aveyron**

Maître d'ouvrage : Département, Pays, intercommunalités

Description de l'opération :

1/ Concevoir le tracé de la Liaison Verte

La Liaison Verte rallie l'agglomération montalbanaise à la rivière Aveyron.

En tant que Liaison Verte, la mise en place de l'itinéraire pourra intégrer les particularités du territoire et s'appuyer sur **différentes configurations d'espaces** :

- Sur des espaces en site propre à l'exemple de sentiers de randonnée déclassés
- Sur des espaces en circulation partagée et sécurisée à partir notamment de voiries à desserte locale et à faible trafic

Le parti pris retenu est que dans la mesure du possible, La Liaison Verte donne **un accès direct aux cœurs de village** qu'elle traverse de manière à ce qu'elle soit autant un espace de circulations douces cyclos qu'un axe de découverte itinérante du territoire.

La Liaison Verte est appelée à constituer **une colonne vertébrale de circulation et de découverte sur le territoire.**

A ce titre, elle doit présenter à terme :

- des connexions valorisantes aux itinéraires de randonnée en place sur le territoire
- des itinéraires complémentaires permettant par exemple de rallier les espaces de pratiques loisirs du territoire (bases de loisirs, forêt de Grésigne), ou encore de longer les berges de l'Aveyron jusqu'à la confluence avec le Tarn.

Ce **parti-pris de connexion** vise trois objectifs qui se révèlent déterminant à l'examen des liaisons vertes déjà en place :

- Enrichir et renouveler l'attrait de la Liaison Verte, notamment auprès de résidents de proximité ou encore de vacanciers en long séjour
- Diffuser la fréquentation mobilisée autour de la liaison verte, tant pour alimenter le trafic des liaisons secondaires que pour alléger la circulation sur la liaison verte.
- faire valoir au concret l'idée d' « un vaste espace loisirs pleine nature ».

2/ Equiper et aménager la Liaison Verte

Le parti pris de la Liaison Verte permet d'éviter l'investissement lourd de création d'une piste cyclable en site propre.

En contrepartie, la fonctionnalité pratique de la Liaison Verte repose sur **un dispositif relativement rigoureux et systématique d'aménagement et d'équipement** autour de trois grands principes :

- Garantir la continuité et la cohérence de l'itinéraire, malgré des configurations physiques et matérielles qui peuvent être distinctes, d'un tronçon à un autre.
- Garantir la sécurité de la pratique, notamment dans un contexte de cohabitation de différents usages sur la voirie
- Animer l'usage de la liaison verte : signaler les sites traversés, les points de connexion avec d'autres itinéraires, animer la découverte de patrimoines, la lecture de paysages...

La mise en place de ces aménagements et de ces équipements se veut rigoureuse et systématique. En même temps, elle doit satisfaire une **logique de respect des sites et d'intégration à l'espace**. La conciliation entre les deux logiques repose notamment sur le choix des matériaux, des lignes visuelles et sur la cohérence globale.

Conditions de mise en œuvre :

Partenaires : Collectivités territoriales

Coût estimatif HT :

- Etude de l'itinéraire et du parti d'aménagement, équipement : 30.000 € HT
- Mise en place du programme d'aménagement oie verte: défini par étude

Calendrier de mise en œuvre : Etude de l'itinéraire en 2003 pour une mise en œuvre des aménagements sur la période 2003-2006

→ Projet Pays Structurant : Mise en œuvre d'un GR de Pays et de sentiers de patrimoine

Maître d'ouvrage : Pays, intercommunalités

Description de l'opération :

1/ Qualifier et structurer l'offre de randonnée en place

La mise en place d'une nouvelle offre de randonnée à forte valeur ajoutée touristique suppose en premier lieu de clarifier et de hiérarchiser l'offre existante, en appui sur les référentiels techniques nationaux :

- positionner les offres au regard de ces référentiels et catégories.
- Adapter les itinéraires en cas d'écarts avec les référentiels
- Optimiser l'entretien et la maintenance du réseau en place

2/ Mettre sur pied un GR de Pays et un premier ensemble de Sentiers de Patrimoine

La mise en place d'un GR de Pays suppose au-delà de l'itinéraire lui-même, développer des capacités d'hébergement adaptées à l'accueil de séjours randonnée.

La mise en place de Sentiers du Patrimoine suppose également d'aller au-delà de l'itinéraire et de mettre en place des dispositifs de lecture et d'interprétation des patrimoines naturels et culturels abordés par les itinéraires.

Conditions de mise en œuvre :

Partenaires : Collectivités territoriales

Coût estimatif HT :

- | | |
|---|------------------|
| ▪ Etude de l'itinéraire et du parti d'aménagement, équipement : | 30.000 € HT |
| ▪ Mise en oeuvre du programme | défini par étude |

Calendrier de mise en œuvre : Etude de l'itinéraire en 2003 pour une mise en œuvre des aménagements sur la période 2003-2006

→ **Action complémentaire : Gestion et animation de l'offre itinérance, découverte et randonnée**

Maître d'ouvrage : Pays, intercommunalités

Description de l'opération :

1/ Assurer l'entretien et la maintenance

La pérennité de l'attractivité de ces nouvelles offres phares de randonnée repose sur **la permanence de son entretien et de sa maintenance** :

- L'entretien repose sur un dispositif d'entretien et de maintenance à mettre en place et/ou à conforter à l'échelle des intercommunalités.
- Les équipes d'entretien qui interviennent sur leur territoire de compétence sont appelées à renseigner des fiches d'évaluation de la maintenance.
- Une équipe est en charge de centraliser et de consolider l'ensemble des informations à l'échelle respectivement de la Liaison Verte, du GR de Pays et des Sentiers de Patrimoine et de programmer les chantiers de maintenance en conséquence et dans une logique de respect de la cohérence.

2/ Assurer la fonction animation des acteurs autour des nouvelles offres

Au-delà, l'animation doit constituer un thème fort pour mobiliser les acteurs touristiques et économiques dans le déploiement d'offres appropriées :

- L'offre de paniers pique-nique par les commerces des villages traversés.
- L'offre de services d'entretien, de réparation et de location de vélo par les garagistes, marchands de vélo ou encore prestataires pleine nature possédant déjà un parc de vélo.
- L'offre de randonnée découverte commentée des sentiers patrimoine par les offices du tourisme, les acteurs touristiques et culturels, les associations locales.
- L'offre d'animations ou d'événements autour de la liaison verte, du Gr de Pays : mise en place d'animations culturelles, musicales au fil des points clés de la liaison verte.
- L'offre d'hébergements étape au fil de la liaison verte et du GR de Pays, intégrant la location de vélo.

...

Il s'agit d'un **chantier de mobilisation des acteurs et d'animation, d'accompagnement des initiatives** qui doit être engagé sous la responsabilité d'un technicien unique.

L'action de ce technicien sur l'ensemble de la liaison doit permettre de coordonner les initiatives, les généraliser sur l'ensemble de la liaison verte, de les mettre en place dans une cohérence déterminante.

A priori, c'est également ce technicien qui anime la cellule d'observation et de gestion de la fréquentation de la liaison verte et qui détermine la réalisation du programme de maintenance.

Conditions de mise en œuvre :

Partenaires : organismes de gestion de l'environnement, institutionnels du tourisme

Coût estimatif HT :

- Budget annuel d'entretien et de maintenance : 25.000 € HT/an
- Budget animation de la mobilisation des acteurs 5.000 € HT/an

Calendrier de mise en œuvre :

Enclenchement de la phase de gestion entretien et maintenance dès 2003

Enclenchement d'une phase de trois ans de mobilisation et d'animation des acteurs, en parallèle à la montée en puissance du réseau des itinéraires.

Vers un espace « pleine nature, loisirs et randonnée »

→ Installer l'idée d'un espace dédié aux « loisirs et activités pleine nature »

Des équipements confortant l'accessibilité des espaces de pratiques pleine nature



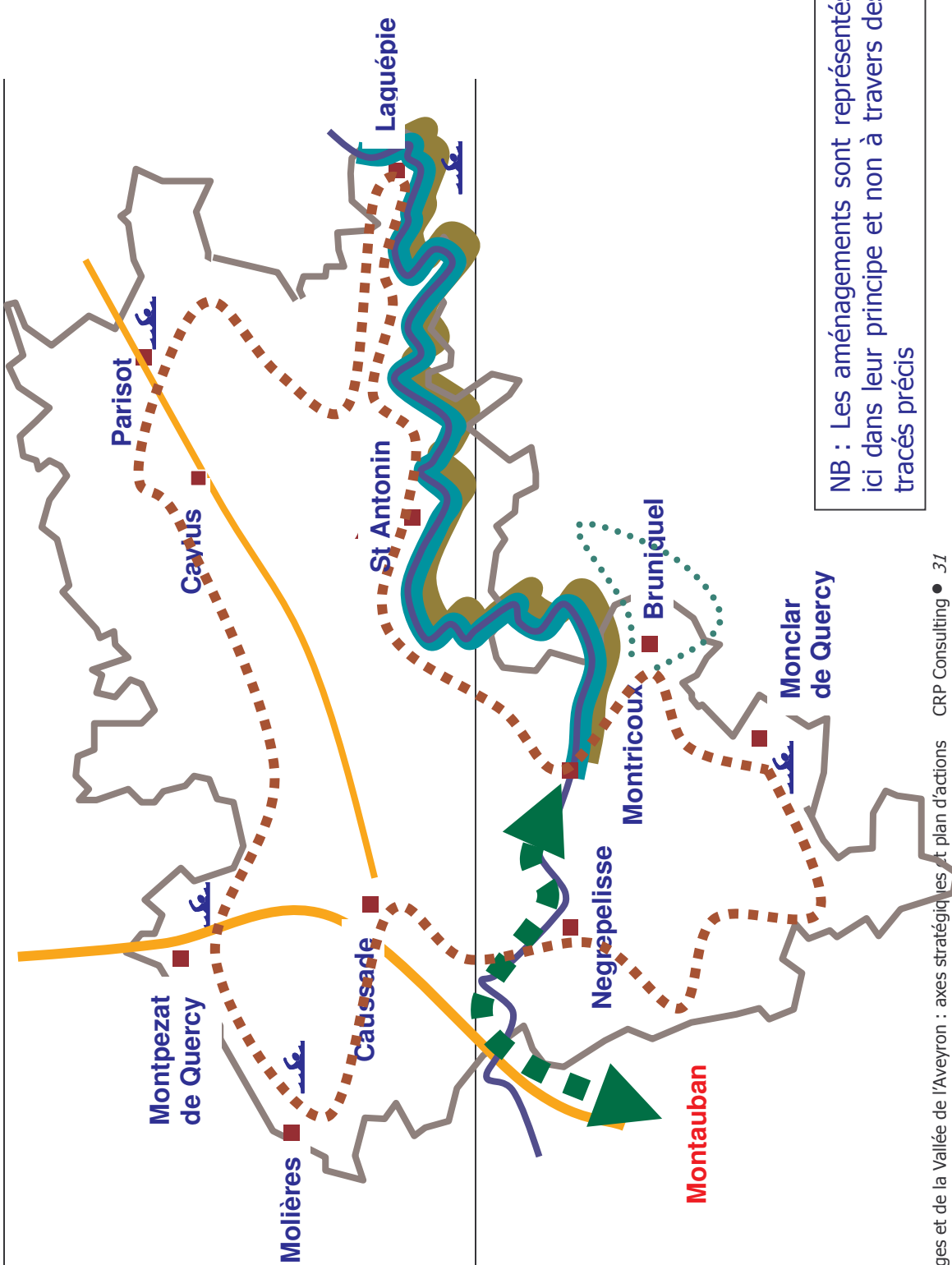
Une liaison verte, prolongement aval des Gorges de l'Aveyron pour des pratiques douces (cyclo...) jusque Montauban.



Un Gr Pays (tracé aléatoire) qui maille l'ensemble du territoire et de ses points clés



Des sentiers du patrimoine pour compléter l'offre et diversifier les pratiques



NB : Les aménagements sont représentés ici dans leur principe et non à travers des tracés précis

Contexte et Finalité :

Mettre en exergue la richesse patrimoniale qui caractérise le Pays Midi Quercy

Cette richesse commune est assortie d'une thématique principale commune : les bastides, les villages de caractères et plus largement les patrimoines médiévaux sont dominants dans leur capacité à marquer les territoires et à cristalliser l'attention des touristes.

Elle se manifeste en premier lieu à travers les bourgs et les villages. En revanche, l'offre proposée autour de ce patrimoine bâti est relativement faible et il est nécessaire de révéler aux touristes, le contenu culturel et historique auquel il renvoie.

Fédérer les efforts pour valoriser cette richesse commune plutôt que de tenter de se démarquer au sein de cet ensemble.

La valorisation de cet atout passe par sa capacité à l'animer, à le rendre vivant. La tâche est d'ampleur et il convient de **retenir une échelle de territoire adaptée et de l'inscrire dans une logique de mutualisation des moyens et des initiatives.**

Donner plus d'impact aux démarches en place et à entreprendre sur le champ de la valorisation et de l'animation des patrimoines

Il s'agit de proposer un nouveau contexte aux initiatives et aux démarches d'ores et déjà en place

Il s'agit encore de proposer un contexte qui soit en mesure de dynamiser les initiatives ainsi que d'élargir le champ des acteurs impliqués.

Valoriser des complémentarités et des articulations avec les territoires voisins

Les clients inscrivent cette richesse patrimoniale au cœur de leurs pratiques d'itinérance et d'excursion. Ils créent ainsi **des complémentarités de fait entre tous les points clés du territoire et des territoires voisins** : Il est rare de fréquenter St Antonin sans aborder Cordes au sud ou encore Villefranche de Rouergue.

Valoriser la dimension patrimoniale et culturelle comme un axe sur lequel de construire une complémentarité de contenus et de services avec l'agglomération Montalbanaise.

Cet objectif vaut auprès des résidents de l'agglomération qui sont une clientèle de proximité à optimiser pour le Pays Midi Quercy. Il s'agit là de faire valoir des principes de complémentarité et d'équilibre entre les territoires

Cet objectif vaut auprès des touristes visiteurs et séjournants de Montauban auprès de qui il peut être intéressant de faire valoir une continuité touristique

→ Projet Pays Structurant : Engager la labélisation « Pays d'Art et d'Histoire » de Midi Quercy

Maître d'ouvrage : Pays, intercommunalités

Description de l'opération :

1/ La mise en œuvre d'un programme d'actions.

Le programme d'actions s'attache à valoriser le patrimoine dans ses multiples composantes auprès de la population locale, des publics jeunes et des publics touristiques.

Il est conduit avec l'appui technique, promotionnel et financier du ministère de la Culture et de la Communication, via l'intervention de la DRAC.

L'action de sensibilisation en direction de **la population locale** répond à **des objectifs** de développement **d'ores et déjà retenus au niveau de la Charte de Pays.**

Elle suppose **la mise en œuvre d'actions spécifiques.**

- organisation de visites-découvertes thématiques et de conférences toute l'année
- mise en place d'actions originales en relation avec l'actualité nationale et locale du patrimoine : journées du patrimoine, mois des jardins, commémorations...
- organisation d'actions de sensibilisation à la qualité de l'architecture dans le cadre des projets d'aménagements et de projets urbains.
- Mise en place de visites de chantiers, monuments historiques ou archéologiques
- Mise en place de cycles de formation et d'information sur l'architecture et le patrimoine à l'intention des publics ayant un rapport professionnel avec les touristes

La mise en place d'**actions spécifiques en direction du jeune public** est également requise. Elle peut également trouver des **articulations avec des objectifs spécifiques posés au niveau de la Charte de Pays.**

- L'installation d'ateliers permanents d'architecture et du patrimoine : salle et matériel éducatif approprié.
- L'animation de programmes d'atelier qui s'adressent aux élèves de la maternelle à la terminale autour du programme scolaire ou de projets particuliers
- L'animation via une intervention spécifique d'un animateur du patrimoine, en collaboration avec les responsables de l'Education nationale et les services municipaux (Enfance, Jeunesse et sport) et en appui sur différents intervenants
- L'animation de temps d'ateliers hors temps scolaire et éventuellement en direction de publics particuliers

La mise en place d'actions ciblant **l'accueil des visiteurs**

- Proposition d'un programme de visites-découvertes, à heures fixes notamment en période estivale et pendant les vacances scolaires.
- Proposition de visites générales et des circuits thématiques toute l'année sur demande à l'intention des groupes

2/ L'animation d'une politique de moyens en partenariat avec l'Etat.

La réalisation de **documents d'informations sur l'architecture et le patrimoine** : (dépliants présentant les activités du Pays d'art et d'histoire et notamment les visites, fiches thématiques sur différents édifices, brochures ou guides, affichettes) à partir de la charte graphique de référence

La réalisation d'un **centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine**, exposition permanente didactique constituant :

- pour la population locale un lieu de rencontre et d'information thématique.
- pour les touristes, les « clefs de lecture » du Pays d'art et d'histoire
- pour les jeunes, un support pédagogique dans le cadre des ateliers .

La mise en place des actions de promotion en liaison avec les structures touristiques locales et territoriales.

La mobilisation d'un personnel qualifié

- Le recrutement d'un **animateur du patrimoine** à plein temps sur concours pour mettre en oeuvre la convention, et assurer tout au long de l'année le suivi des actions prévues pour la mise en valeur du patrimoine.
- L'animation par l'animateur du patrimoine de collaborations avec les responsables de l'Education nationale, les acteurs culturels et touristiques, les services d'urbanisme, les centres de loisirs ou les maisons de quartier.
- Le recours exclusif **à des guides-conférenciers agréés par le ministère de la Culture et de la Communication** à la suite d'un examen
- La participation à des actions de formation organisées à l'échelle du réseau à destination des candidats à l'examen de guide conférencier, des guides conférenciers agréés et de l'animateur du patrimoine

Conditions de mise en oeuvre :

Partenaires : DRAC, services culturels Département et Région

La mise en place de la démarche s'envisage dans le cadre d'une convention avec le Ministère de la Culture et de la Communication, via la DRAC.

La convention permet la mise en place d'un certain nombre de moyens et d'actions dans le cadre d'un financement paritaire entre le Pays et l'Etat : la création du poste « animateur du patrimoine, la conception du projet et la mise en place de la scénographie du centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, la formation initiale et continue des guides conférenciers, la dotation en outils pédagogiques des ateliers pédagogiques, l'édition des supports de communication et la mise en place d'opérations spécifiques font l'objet

Coût estimatif HT :

- Budget annuel des opérations paritaires (50% Local 50% Etat) 90.000 € HT/an

Calendrier de mise en oeuvre :

Enclenchement de la démarche en 2003 avec le recrutement de l'animateur du patrimoine en charge de définir et d'animer la convention.

La convention fixe le calendrier de réalisation des actions et d'engagement des projets.

→ Action intégrée à la démarche Pays d'Art et d'Histoire : Mettre en place le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine

Maître d'ouvrage : Pays et intercommunalité

Description de l'opération :

1/ Requalifier la Maison du Patrimoine de Caylus en Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine.

La Maison du Patrimoine de Caylus propose un contenu et un dispositif d'animation qui lui permettent de jouer un rôle clé dans la démarche Pays d'Art et d'Histoire :

- Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine
- Centre pour animer les ateliers pédagogiques.

Les adaptations sont a priori modestes et particulièrement faciles à intégrer par rapport au fonctionnement en place :

- Une évolution du dispositif scénographique en place, notamment pour aborder la diversité des patrimoines et la question de l'architecture
- Une évolution du fonctionnement avec une mission qui se décline sur l'ensemble du territoire Pays d'Art et d'Histoire
- Une évolution en conséquence du dispositif de gestion de la Maison, au vu de ses nouvelles missions et de la nouvelle échelle de son intervention.

L'étendue du territoire suppose de mettre en place des relations de partenariat avec des équipements diffus sur le territoire et à même de jouer un rôle d'animation autour du patrimoine : Bruniquel, caussade

La Maison du Patrimoine devient le centre de vie du dispositif Pays d'Art et d'Histoire. Il est notamment appelé à être le lieu de travail principal de l'animateur patrimoine.

Conditions de mise en œuvre :

Partenaires : DRAC, services culturels Département et Région

Coût estimatif HT :

- | | |
|---|-------------|
| ▪ Adaptation de la scénographie : | 90.000 € HT |
| ▪ Achat d'équipement et de matériel pédagogique : | 10.000 € HT |

Calendrier de mise en œuvre :

L'ampleur des travaux est mesurée et le chantier peut être engagé rapidement, sous réserve de l'adaptation du mode de fonctionnement.

→ Action intégrée à la démarche Pays d'Art et d'Histoire : Mettre en œuvre le projet de mise en valeur de l'activité chapelière traditionnelle

Maître d'ouvrage : intercommunalité

Description de l'opération :

1/ Engager la concrétisation du projet de mise en valeur culturelle et touristique autour du patrimoine de savoir faire.

Le projet vise la valorisation d'un patrimoine de savoir faire qui vient compléter et enrichir le contenu architecturale du Pays d'Art et d'Histoire.

Il s'agit de conserver et de présenter un patrimoine de savoir faire très particulier, en s'appuyant notamment sur un fond documentaire très important, des collections d'objets et sur des entreprises en activité.

Il s'agit également de valoriser ce patrimoine sur le plan économique et technique en favorisant des actions de développement technologique et commercial, de promotion ou de création qui garantissent le principe d'un patrimoine vivant, novateur et porteur de richesses pour le territoire

Une étude de programmation, de faisabilité et de montage opérationnel pour le projet de mise en valeur est en cours.

Elle doit permettre en premier lieu d'accompagner la collectivité dans la définition du concept de son projet.

Elle vise dans un deuxième temps à programmer le projet sur le plan de l'investissement, du fonctionnement et de l'exploitation, à partir de scénarios hypothèses.

Conditions de mise en œuvre :

Partenaires : DRAC, services culturels Département et Région

Coût estimatif HT :

En cours de définition via l'étude en cours

Calendrier de mise en œuvre :

L'étude de programmation en cours doit permettre d'envisager la réalisation du projet à partir de 2003, selon le phasage pertinent qu'elle déterminera.

→ Action intégrée à la démarche Pays d'Art et d'Histoire : Mettre en place contenus et dispositifs d'animation de la découverte des patrimoines

Maître d'ouvrage : coordination des intercommunalités à l'échelle Pays

Description de l'opération :

1/ Capitaliser et valoriser le travail engagé à ce jour sur le territoire, autour du patrimoine et notamment de la culture occitane.

Les différentes initiatives ont abouti à mobiliser un ensemble de ressources qui permettent de densifier les contenus de découverte exploitables : histoires, mémoires, anecdotes, savoir faire, traditions.

Leur conservation doit permettre de les fixer au moment où elles pourraient quitter la mémoire collective, de les rendre pérennes au-delà du temps, de les rendre disponibles par rapport à de multiples valorisations.

La mise en place d'un dispositif de stockage et de conservation des contenus patrimoniaux immatériels (histoires, mémoires, anecdotes, savoir faire, traditions...) rassemblés :

Numérisation des éléments (textes, images, vidéos, sons...) pour un stockage informatique inaltérable dans le respect des règles d'inventaire et de conservation.

Installation de la banque de données ainsi constituée au sein de la Maison du Patrimoine de Caylus, assurant le rôle de centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine « Pays d'Art et d'Histoire »

- Gestion et animation de la banque de données par l'animateur du Patrimoine « Pays d'Art et d'Histoire » en partenariat avec la DRAC et avec le service départemental des patrimoines.

La valorisation de ces contenus renvoie à différents domaines d'usage : pédagogique, éducatif, social, culturel, touristique.... L'enjeu de leur valorisation renvoie donc à la possibilité de mobiliser ces ressources à la demande, de les exploiter.

Le tourisme constitue un domaine d'usage potentiel important et qui plus est, peut renvoyer à des retombées marchandes :

- Répondre au souhait des visiteurs de découvrir le territoire dans toute son authenticité
- Permettre aux prestataires de mobiliser des contenus pour faire découvrir un patrimoine, un produit, un site, un circuit...
- Développer des animations à dimension identitaire : théâtre, veillées...
- Présenter des contenus au sein des OTSI...

2/ Exploiter ces contenus pour mettre en place des dispositifs de découverte et d'interprétation des patrimoines

La mise en place de ces dispositifs doit permettre aux touristes de mener à tout moment des découvertes autonomes et valorisantes du patrimoine, tout en bénéficiant d'un ensemble de clés de compréhension, d'informations et de contenus.

Ces dispositifs se concrétisent sous la forme de :

- circuits de visite définis par rapport à un site (St Antonin, Bruniquel), un ensemble de sites (ensemble des villages perchés,...) et éventuellement à travers un thème (les paysages vus par les peintres, les villages perchés vus dans l'histoire...)
- scénarios qui se traduisent sous la forme d'un itinéraire, d'une addition de contenus et d'un type de fréquentation (énigme, jeu de piste, chasse au trésor enfants...)
- supports (supports papier, mobilier signalétique) qui matérialisent les itinéraires et qui diffusent les contenus.

Supports de présentation et d'exposition au sein de la Maison du Patrimoine, des Offices du Tourisme et des autres sites participant à la démarche « Pays d'art et d'Histoire »

Conditions de mise en œuvre :

Partenaires : DRAC, services culturels Département et Région

Coût estimatif HT :

- Numérisation des patrimoines et mise en place d'une base de données informatique : 70.000 € HT
- création de contenus touristiques « culture gasconne » : 10.000 € H.T / an
- mise en oeuvre et d'équipement par circuit découverte libre : 18 000 € HT
(Mobilier signalétique : 15.000 € H.T Supports écrits : 3.000 € H.T / an)

Calendrier de mise en œuvre :

Enclenchement de la démarche en 2003 à partir des éléments déjà rassemblés et dans le prolongement du recrutement de l'animateur du patrimoine en charge de définir et d'animer la convention Pays d'Art et d'Histoire .

→ Action intégrée à la démarche Pays d'Art et d'Histoire : Mobiliser les savoir faire culturels

Maître d'ouvrage : intercommunalités

Description de l'opération :

L'engagement de la démarche suppose en préalable que l'action culturelle soit une compétence gérée ou en tout les cas pensée à l'échelle du Pays ou du collectif des intercommunalités.

inventaire des actions, des partenaires et des moyens en matière d'action culturelle à destination des populations locales et des populations touristiques

définition des grands points d'une politique culturelle et socio-culturelle à l'échelle de l'intercommunalité : fixer des priorités, éviter les actions doublons, mutualiser les moyens, garantir la diffusion de la culture

- définition d'un fonctionnement : mode d'organisation, moyens, objectifs

L'opération consiste à baliser et à animer un domaine de collaboration entre collectivités et associations sur le champ de l'animation des patrimoines dans le cadre de la démarche Pays d'Art et d'Histoire :

- Le territoire se caractérise par son dynamisme associatif et culturel. De nombreuses associations interviennent notamment dans le domaine du théâtre et du spectacle vivant.
- Ces acteurs sollicitent les collectivités en termes d'aides financières, de lieux, d'équipements et de matériel, sans que les collectivités puissent toujours évaluer l'intérêt public d'un tel engagement
- D'un autre côté, les événementiels sont souvent évoqués pour promouvoir le territoire, mobiliser une fréquentation supplémentaire généralement en hors saison. Toutefois, l'émergence d'un événementiel émane d'un juste mélange entre la passion d'un porteur de projet, l'accompagnement des collectivités à leur bonne place et l'appropriation de la part des populations locales.

L'engagement de la démarche par l'animateur patrimoine consiste à :

- définir les domaines et types d'activités culturelles à même d'intégrer la démarche Pays d'Art et d'Histoire
 - Identifier des projets développés par les associations qui sont candidats pour intégrer ce cadre
 - Apporter un accompagnement particulier et opérationnel (financier, technique, logistique et promotionnel) aux manifestations qui répondent de ce cadre privilégié
- Accompagner les projets retenus pour mettre en place un programme de représentations durant les mois d'été auprès des clientèles touristiques estivales, sur différents sites du Pays.

Conditions de mise en œuvre :

Partenaires : DRAC, services culturels Département et Région

Coût estimatif HT :

Animation de la démarche de mobilisation des acteurs culturels
du territoire :

5.000 € HT

- Budget annuel d'accompagnement des projets :
sous forme de concours techniques, humains et financiers et en substitution des
subventions actuellement attribuées

45.000 € H.T

Calendrier de mise en œuvre :

Enclenchement de la démarche en 2004, en tant que deuxième étape dans la
concrétisation de la démarche Pays d'Art et d'Histoire .

Vers un Pays d'Art et d'Histoire

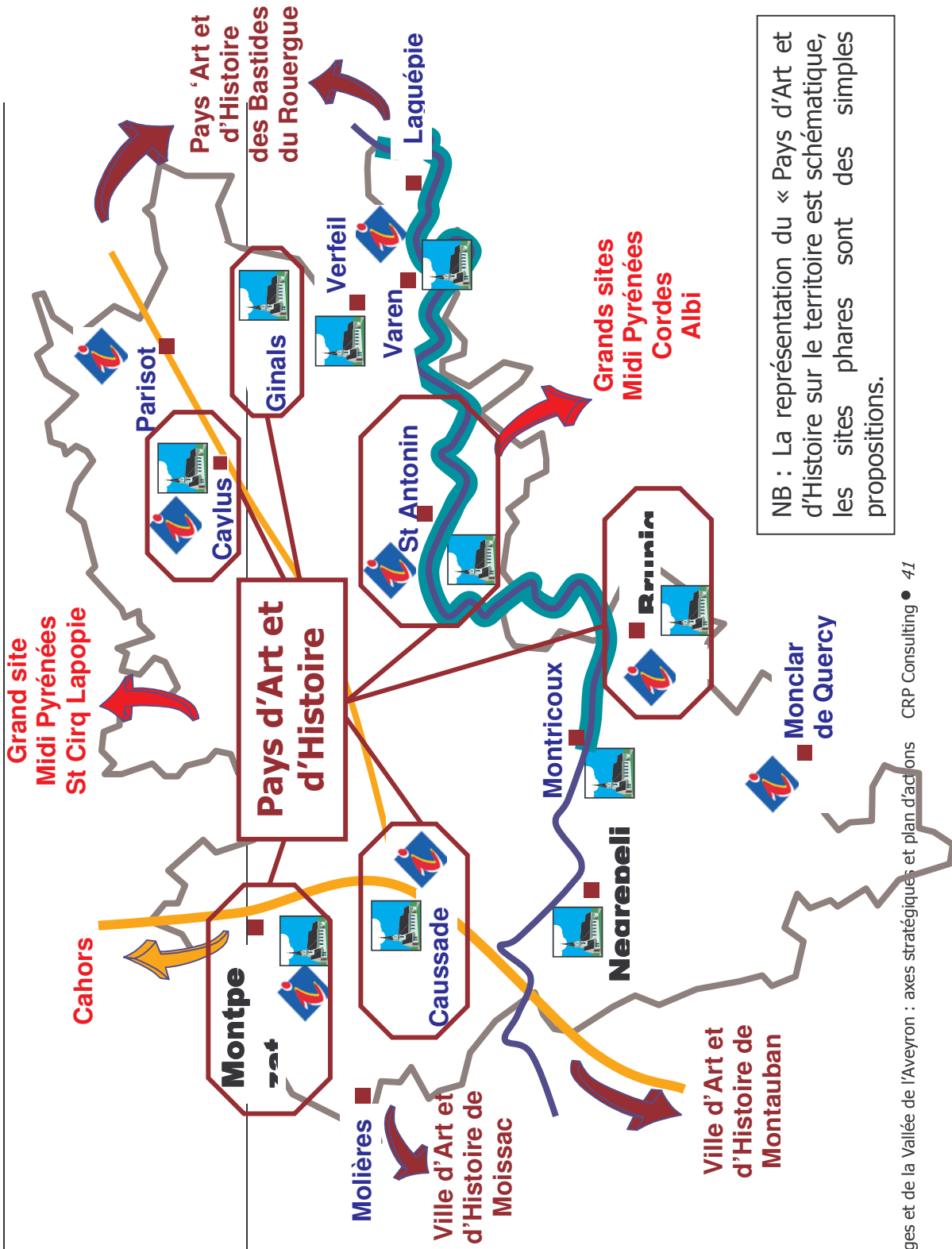
→ **Mutualiser les efforts de valorisation des patrimoines dans une démarche collective**

Une démarche déclinée sur l'ensemble du territoire et de ses patrimoines d'intérêt

Des sites phares (propositions) pour faire vivre le patrimoine de façon particulière.

Des engagements comparables à transformer en relation de travail avec les villes et les pays d'Art et d'Histoire voisins

Un engagement plus fort et plus rationnel pour mieux exister dans un environnement « tourisme patrimonial » très dense



NB : La représentation du « Pays d'Art et d'Histoire sur le territoire est schématique, les sites phares sont des simples propositions.

Offices du tourisme

Contexte et Finalité :

Engager Les collectivités et les OTSI dans un processus de normalisation de leur situation juridique : statuts, conventions d'objectifs.

Engager une réflexion stratégique préalable sur les objectifs, les missions et les moyens d'intervention en prenant en compte des dynamiques de fond :

- L'affirmation de l'importance du tourisme pour l'économie du territoire.
- La tension entre l'accroissement des attentes des clients et l'accroissement des besoins de travail avec les opérateurs d'une part et les moyens d'action et de fonctionnement de ces structures souvent limités.
- Le maillage du territoire que les offices du tourisme et syndicats d'initiative assurent tant auprès des clients que des opérateurs.

Redéployer l'organisation touristique autour de la délégation de compétences « office du tourisme » au niveau des intercommunalités :

- Le fonctionnement des points d'accueil et d'information des clientèles doit être raisonné à l'échelle des intercommunalités, afin de proposer la meilleure adéquation entre moyens disponibles et services apportés, tout au long de l'année.
- Les fonctions amont (animation des acteurs, promotion, communication, observation...) doivent être mises en œuvre aux échelles qui permettent de mutualiser les moyens et de recourir à des compétences professionnalisées : l'échelle intercommunalité et l'échelle Pays.
- L'implication des intercommunalités doit permettre de relayer les efforts de communes ayant enclenché la dynamique tourisme car les retombées du tourisme s'observent désormais à l'échelle de tout le territoire.

Arrêter un schéma d'organisation touristique à l'échelle du Pays

- Une organisation et un fonctionnement touristiques définis à l'échelle de chacune des intercommunalités et qui se retrouve en termes de délégation de compétences au niveau des collectivités, en termes de statuts et de conventions pour les offices.
- Une définition des points d'homogénéité dans la mise en œuvre des fonctions accueil et information pour faire valoir une cohérence à l'échelle du Pays
- Une définition des actions amont (animation des acteurs, promotion, communication, observation...) que les intercommunalités décident de voir coordonner à l'échelle Pays.

Exploiter la réflexion sur l'organisation des compétences et des missions d'office du tourisme pour aborder la question des ressources des offices du tourisme :

- Les cotisations des acteurs et en conséquence le statut des acteurs au sein des OT
- Les ressources issues de l'activité de l'office
- La question de la carte d'hôte

→ Projet Pays Structurant : Mettre en place un schéma d'organisation touristique d'échelle Pays

Maître d'ouvrage : communes et intercommunalités

Description de l'opération :

1/Définition de l'organisation touristique à l'échelle de chacune des intercommunalités :

déclinaison du fonctionnement des missions accueil et information en saison et hors saison : OTSI mobilisés, horaires et modes de fonctionnement, personnel et moyens techniques, services apportés aux clients

définition du mode de gestion des missions animation des acteurs, développement des produits, communication, promotion, observation : actions et moyens par fonctions

définition du fonctionnement organisationnel et économique : statuts, convention d'objectifs, définition des moyens financiers et techniques

2/ Rapprochement des réflexions des intercommunalités pour définir des articulations à l'échelle du pays :

élaboration d'un cahier des charges permettant d'homogénéiser les conditions d'exécution des missions accueil et information, à l'échelle de Midi Quercy.

identification des actions supposant une coordination à l'échelle Pays

définition du fonctionnement organisationnel et économique : convention, moyens.

3/ Mise en place du schéma d'organisation défini

Préparation et animation du dispositif de délégation de la compétence « office du tourisme » de la commune à l'intercommunalité.

Préparation et animation du dispositif de coordination des actions à l'échelle Pays

Les réflexions sont animées par les techniciens des intercommunalités.

Ils peuvent s'appuyer sur le recours à un intervenant extérieur spécialisé sur les questions organisationnelles et juridiques.

Conditions de mise en œuvre :

Partenaires : UDOTSI, FROTSI

Coût estimatif HT :

Mobilisation d'un crédit de jours d'un expert technique pour accompagner la démarche

15.000 € HT

Calendrier de mise en œuvre :

Enclenchement de la démarche en 2003, en tant que projet structurant l'adaptation de l'organisation touristique.

→ Action d'accompagnement : Harmoniser les fonctionnalités accueil et information

Maître d'ouvrage : Offices du tourisme déployés à l'échelle intercommunale

Description de l'opération :

1/ La formation des personnels d'accueil

Les OTSI se sont engagés avec l'accompagnement de l'ADEFPAT dans un travail de mise en réseau. Des habitudes de travail ont pu émerger et des programmes d'actions communes ont pu être élaborés et engagés.

Les besoins de travail en commun au niveau des personnels restent prégnants.

Des actions concrètes d'optimisation de l'accueil et de l'information sont à travailler.

Un programme de formation action décliné sur deux ans autour d'opérations définies est à mettre en place :

des procédures et des outils concrets en commun : procédure commune de réponse écrite, de réponse téléphonique, de questionnement des clientèles au comptoir

des fonctions d'accueil et d'information qualifiées : croisement des demandes d'information, fiche interne de présentation des prestations, homogénéisation des périodes d'ouverture, mise en place d'une permanence d'accueil téléphonique partagée en soirée, homogénéisation des supports de promotion infra pays

Le programme de formation est animé par un intervenant extérieur dans l'objectif d'animer des travaux collectifs pour aboutir à des solutions opérationnelles partagées.

2/ La mise en place d'un aménagement rationnel et promotionnel des offices du tourisme et des syndicats d'initiative

L'action consiste à mener une démarche d'adaptation / progression des offices du tourisme sur les questions de l'aménagement et de l'organisation leur permettant de satisfaire les critères du cahier des charges établi au niveau régional.

Menée au cas par cas, la démarche doit permettre aux offices du tourisme et aux syndicats d'initiative :

de porter à travers leur organisation spatiale, leurs mobiliers, leurs présentations, une présentation valorisante de Midi Quercy

de résoudre des problèmes d'organisation, de fonctionnement et d'ergonomie

La mise en place de cette démarche :

suppose l'intervention d'une compétence spécifique en matière d'aménagement et de scénographie des espaces ouverts aux publics

se déroule dans une logique de forte concertation avec les responsables et les personnels des offices du tourisme.

Conditions de mise en œuvre :

Partenaires : CRT, ADEFPAT, UDOTSI, FROTSI, CAUE

Coût estimatif HT :

Mission d'accompagnement des personnels d'accueil : 8.000 € HT par an sur 2 ans

Définition programme d'aménagement /OTSI : 7500 € HT par OTSI

Mise en œuvre du programme : définie par le programme

Calendrier de mise en œuvre :

Enclenchement de la démarche formation au plus tôt.

Mise en œuvre de l'adaptation des OTSI sur la base du volontariat, dans le prolongement de la réflexion engagée sur l'action structurante pays

→ Action d'accompagnement : Animer une continuité d'information avec les territoires voisins

Maître d'ouvrage : Offices du tourisme déployés à l'échelle intercommunale

Description de l'opération :

1/ Définir des modes de présentation mutuelle entre territoires voisins

Aujourd'hui, chaque office du tourisme selon sa localisation va entretenir des relations de travail avec tel office du tourisme voisin.

Le redéploiement de la compétence Office du Tourisme à l'échelle des intercommunalités via une coordination à l'échelle Pays doit permettre d'**organiser un relationnel global entre Midi Quercy considéré comme un ensemble et les autres territoires de proximité également considérés à l'échelle Pays**

La réflexion sur l'organisation du relationnel vise d'abord à la définition du discours d'information et de promotion diffusé par les OTSI d'un territoire sur les territoires voisins .

Il s'agit que chaque destination maîtrise le contenu de l'information et de la promotion que les territoires voisins et partenaires font de lui.

Il s'agit par ailleurs de mettre en exergue des liens géographiques, thématiques entre les territoires et d'animer ainsi la diffusion réciproque des clientèles d'un territoire à l'autre (itinérance).

2/ Définition d'un accord de promotion et d'information réciproque entre offices du tourisme : Midi Quercy et territoires voisins

Les objectifs sont :

En matière de promotion

Mettre en valeur les supports de promotion qui portent sur les territoires destinations dans leur ensemble : une édition générale accessible en libre service, des dépliants spécifiques à des prestataires diffusés par le personnel d'accueil, en réponse à une demande précise

Clarifier le discours proposé aux touristes à même de déclencher la fréquentation, d'un territoire à l'autre pour garder les visiteurs sur la région.

Optimiser la présentation promotionnelle des territoires voisins : une présentation synthétique plutôt que la diffusion systématique d'une masse de documents

En matière d'information :

Chaque Office du tourisme dispose en interne d'une document technique d'information sur chaque territoire partenaire et de dépliants sur ses prestataires

Les dépliants sur les prestataires ne sont pas en libre service. Ils sont diffusés par le personnel en réponse à une demandes précise

Chaque Office s'engage à ce qu'en cas de demande d'information non satisfaite concernant un territoire voisin partenaire, le personnel d'accueil téléphone à un office du tourisme du territoire concerné pour recueillir l'information et la répercuter auprès du touriste demandeur

Conditions de mise en œuvre :

Partenaires : UDOTSI, FROTSI

Coût estimatif HT :

Animation des réflexions entre territoires voisins : 4.000 € HT

Calendrier de mise en œuvre :

La concertation est à considérer comme une deuxième étape dans la progression des fonctions d'accueil et d'information. Sa mise en œuvre s'envisage pour 2004 - 2005.

→ Action d'accompagnement : Mobiliser les résidents secondaires et les résidents étrangers

Maître d'ouvrage : communes, intercommunalités à l'échelle Pays

Description de l'opération :

1/ Mise en place d'une enquête auprès des résidents secondaires :

- Constitution préalable d'un fichier à partir des cadastres municipaux
- Envoi d'un questionnaire par courrier : identification des individus, qualification des pratiques tourisme et loisirs, qualification des pratiques sur le territoire, identification des objectifs ou des possibilités par rapport à la résidence secondaire (vente, location, utilisation personnelle...), identification des besoins de services
- Exploitation des résultats : d'une part qualifier chacun des résidents secondaires, d'autre part évaluer le poids, les potentiels et les besoins

2/ Engagement d'une réflexion sur les services à apporter :

- Services marchands d'entretien, de réparation, de préparation et de mise en location des résidences secondaires proposés par les entreprises du territoire.
- Réservation de prestations touristiques et de services commerciaux
- Services non marchands avec en premier lieu l'information : une lettre d'information régulière diffusée au lieu de domicile principale
- ...

3/ Mise en place progressive des services touristiques

- Diffusion d'une lettre d'information régulière aux résidents secondaires
- Valorisation de ce contexte promotionnel pour mobiliser les prestataires souhaitant s'engager dans la mise en œuvre de ces services
- Evaluation et adaptation des engagements : un questionnaire simplifié annuel via le bulletin d'information permet mesurer la progression de la satisfaction et aussi de la fréquentation et de la consommation des résidents secondaires
- Un bilan annuel avec les acteurs engagés dans la mise en œuvre des services permet de faire le point du côté de l'offre

Conditions de mise en œuvre :

Partenaires : L'enclenchement de l'action suppose un préalable long (constitution du fichier) qui peut supposer l'intervention d'un stagiaire longue durée (6 mois).

Coût estimatif HT :

Enveloppe annuelle de frais techniques pour l'édition et la diffusion des 4 bulletins d'information trimestriels et la mise en place des enquêtes 5.000 € HT /an

Calendrier de mise en œuvre : Engagement d'un stagiaire en 2003 pour l'envoi d'un bulletin d'information n°0 avec le questionnaire intégré en printemps 2004

Contexte et Finalité :

Accompagner les hébergeurs à maîtriser la forte concurrence qui caractérise le cœur de marché sur lequel une grande part d'entre eux se situe.

La concentration de l'offre sur les standards 2 et 3 étoiles garantit une adéquation aux attentes des clientèles actuelles mais promet également une forte concurrence au moment où les clientèles attendent de plus en plus que leurs attentes individuelles soient prises en compte.

Cet enjeu concerne les professionnels de l'hébergement au même titre que le territoire dans son ensemble car Il conditionne largement les possibilités de déployer une activité de séjour sur le hors saison.

accompagner les hébergeurs dans la montée en gamme de leurs offres et/ou dans le développement de positionnements complémentaires à l'accueil touristique traditionnel :

- Le développement de qualifications complémentaires portées par des enseignes ou encore par des territoires
- Le développement des formats d'accueil : accueil des réunions de famille, des petits groupes « entre amis » (accueil de petits groupes spontanées dans des conditions de confort « famille »)
- Le développement des formules de séjour thématique autour de différentes activités, notamment à partir des bases de loisirs, des offres de pleine nature et de randonnée
- Le développement de réseaux d'opérateurs porteurs par exemple de formules d'hébergement pour les itinérants : intégration du dispositif de réservation téléphonique en dernière minute des chambres d'hôtes

Permettre aux offres ainsi positionnées de bénéficier d'une meilleure **lisibilité au sein des dispositifs de commercialisation en vigueur (CDT– CRT).**

L'enjeu aujourd'hui est d'intégrer ces portefeuilles de commercialisation avec une offre toujours plus attractive et mieux identifiée, en qualifiant les offres d'hébergement et en les dotant d'une identité Midi Quercy porteuse de sens.

On se situe ici dans le strict domaine du packaging et du merchandising : constituer une gamme de produits d'appel, la doter d'une enseigne Midi Quercy qui est porteuse de sens et qui bénéficie au fil du temps d'une reconnaissance spontanée des touristes.

Structurer, optimiser les démarches que les hébergeurs assurent en matière d'accueil et d'information auprès des touristes.

Chaque hébergeur se constitue les outils nécessaires à la mise en œuvre de ces fonctions : choix de dépliants, relationnels, recueil d'infos pratiques...

Il aboutit à un service de qualité et apprécié par le client

Ce schéma n'est pas forcément le plus performant d'une part parce qu'il n'est pas forcément le plus exhaustif et d'autre part parce qu'il consiste souvent à refaire un travail déjà réalisé par les OTSI

→ Projet Pays Structurant : Mettre en place un réceptif technique / projets hébergement

Maître d'ouvrage : communes et intercommunalités

Description de l'opération :

L'action suppose un travail permanent et de proximité assuré par les techniciens du territoire auprès des hébergeurs :

1. Sensibilisation des professionnels en concertation avec les organismes professionnels et mobilisation des projets
2. Accompagnement à l'élaboration de projets avec exploration systématique des opportunités de montée en gamme et / ou de diversification des capacités d'hébergement
3. Accompagnement à la mise en œuvre des projets

La réussite de la démarche passe par la constitution d'un réceptif technique complet à disposition des porteurs de projet tant en termes de création, modernisation, requalification.

Ce réceptif associe techniciens du territoire, techniciens des collectivités partenaires, des organismes techniques partenaires (CAUE, CDT, SLA...°).

Ce réceptif permet d'orienter les projets définis vers les dispositifs de financement mis en place à l'échelle des différentes collectivités (via le C Général et le CDT)

Partenaires : L'action repose sur la mise en place d'un pool technique en mesure d'accompagner le projet depuis sa définition jusqu'au suivi de sa mise en oeuvre

Les orientations prioritaires de progression des capacités d'hébergement :

La montée en gamme en termes de classement

L'intégration des dispositifs régionaux ou nationaux de qualification et de labélisation : « caractère », ... « bacchus »

Le développement de positionnements complémentaires non exclusifs : accueil de petits groupes, week ends hors saison

La création d'hébergements associés aux logiques de filière : pleine nature, randonnée, patrimoine

Conditions de mise en œuvre :

Partenaires : CDT, CAUE,

Coût estimatif HT :

Animation des réflexions entre territoires voisins : 4.000 € HT /an sur 5 ans

Calendrier de mise en œuvre :

Engagement des opérations de sensibilisation à partir de l'année 1 pour une première période de 3 années avant bilan puis conduite d'une deuxième période de 5 ans avec adaptation éventuelle de l'action

→ Action d'accompagnement : Optimiser l'action d'accueil information assurée par les hébergeurs

Maître d'ouvrage : Pays, Offices de tourisme, hébergeurs

Description de l'opération :

1/ L'élaboration d'une charte d'accueil qui identifie les acteurs concernés et fixe les règles du jeu

L'objectif est de cibler la démarche avec des prestataires qui ont un rôle véritable en matière d'accueil et d'information, et en premier lieu les hébergeurs.

Peuvent également être associés les futurs bistrotts de Pays qui seraient implantés sur des communes sans présence d'OTSI et qui pourraient dans une certaine mesure, jouer un rôle de relais dans la diffusion de l'information.

L'élaboration de la charte d'accueil doit permettre de qualifier les conditions dans lesquelles ces prestataires assurent un relais performant en matière d'accueil et d'information.

Elle doit reposer sur des éléments tangibles afin de dépasser le stade de l'intention et de se concrétiser par des éléments les plus objectifs possibles/

Elle doit également s'inscrire dans une logique de large concertation avec les acteurs en place afin que les engagements retenus soient tenables et respectés dans le temps.

2/ La mise en place d'un système d'information interne entre OTSI et signataires de la charte d'accueil

L'animation d'un service pratique d'information entre les hébergeurs qui diffusent l'information et les offices du tourisme qui la collectent et la valident est indispensable :

- L'office du tourisme valorise son travail de gestion des informations quant aux activités proposées sur l'ensemble du territoire
- L'office du tourisme peut répondre à des demandes spécifiques de touristes, répercutées par les hébergeurs.
- L'hébergeur reste l'ambassadeur du territoire aux yeux du client mais il le fait en étant sûr d'avoir une information exhaustive et rigoureuse quant à l'existant.
- L'hébergeur assure son rôle de diffusion des séjournants vers les autres prestataires, grâce au concours de l'office du tourisme

La fiabilité du dispositif repose sur le lien avec les offices du tourisme et leurs outils.

- Base de données d'information touristique,
 - Mise en place d'un numéro de téléphone interne, à disposition des professionnels du territoire pour diffuser et pour solliciter de l'information
- Il s'agit d'aboutir à ce qu'au-delà de l'accueil général, les professionnels puissent solliciter au nom du client, les compétences et les outils des offices du tourisme

Ce système permet :

- L'amélioration de la prestation de conseil et d'information apportée par l'hébergeur
- L'amélioration du contexte dans lequel les autres acteurs développent des activités. Ils savent compter sur un système optimal d'information et de prescription
- L'amélioration des relations entre les acteurs touristiques, avec les offices du tourisme comme plaque tournante
- L'amélioration de la satisfaction des touristes à travers la meilleure intermédiation possible entre leurs attentes et les offres en place.

A termes et selon l'ampleur qui pourra être donné à cet engagement des acteurs et du territoire, la fonction pourra supposer de dédier du temps de personnel d'office du tourisme à ce type de mission.

Conditions de mise en œuvre :

Partenaires : UDOTSI, FROTSI,

Coût estimatif HT :

Animation du réseau des signataires de la charte d'accueil : 4.000 € HT/an sur 5 ans

Temps et moyens office du tourisme pour assurer l'info : 15.000 € HT / an

Dispositif d'évaluation de réalisation et d'enquête de satisfaction client 4.000 €HT an 3

Calendrier de mise en œuvre :

Engagement de l'opération en 2004-2005 selon l'évolution d'une part du parc d'hébergement et d'autre part du réseau des offices du tourisme

**→ Action d'accompagnement : Optimiser la place de
l'offre Séjour Midi Quercy au sein des dispositifs
de commercialisation**

Maître d'ouvrage : coordination des intercommunalités à l'échelle Pays

Description de l'opération :

Le déploiement de l'offre séjour Midi Quercy repose sur une offre hébergement qualifiée dans le cadre du réceptif technique spécifique mis en place en tant que projet structurant Pays.

Elle doit également s'appuyer sur l'élaboration d'une stratégie de mise en marché des produits.

Cette stratégie résulte d'une réflexion concertée entre le Pays et le comité départemental du tourisme.

Il s'agit d'instaurer un dispositif de concertation et d'aide au Pays dans la définition de ses produits, dans l'observation de son économie touristique et dans la lecture des marchés.

Conditions de mise en œuvre :

Partenaires : CDT, SLA, CRT,

Coût estimatif HT :

Ligne disponible pour l'engagement d'opérations de promotion à définir avec le CDT,
autour de la gamme de produits séjour Midi Quercy 30.000 € HT / an sur 3 ans

Calendrier de mise en œuvre :

Engagement de la réflexion et de la concertation Pays – CDT dès 2003

Mise en place d'opérations spécifiques de mise en marché en 2004-2005 selon l'évolution d'une part du parc d'hébergement